

Image not found or type unknown



Examen de français A2

Par **Kenzaburo**, le **17/06/2025** à **14:05**

Bonjour,

J'ai vu qu'il y avait une nouvelle [loi](#) concernant l'intégration des étrangers en France (janvier 2024).

Elle dit que pour obtenir un titre de séjour, il faut un niveau A2 minimum.

Est-ce que c'est nécessaire pour une demande **renouvellement** de carte de 10 ans.

Je suis en France depuis 2017, je travaille à plein temps.

Merci.